

# Réunion du Conseil de quartier Cheminots Lorrains Bizet

COMPTE-RENDU

15 – 11 -16

20 H

Salle du Centre Technique Municipal

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Le service Démocratie participative.
<b>TYPE DE REUNION</b>	Externe
<b>PARTICIPANTS</b>	<p>Habitants : 35 personnes.</p> <p>Commune : Elus : Monsieur le maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, aux Relations CUGN et à la Politique de la Ville</p> <p>Agents municipaux : M. Christophe NOEL, Photographe du service communication, M. David QUILLERE, Directeur de cabinet, M<sup>lle</sup> Anne ARNOLD, Assistante administrative à la vie associative et à la démocratie participative</p> <p>Partenaire : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'association des médiateurs de nuit.</p>

## Ordre du jour :

- Présentation du rôle des sauveteurs volontaires de proximité par les bénévoles de l'association Grand Nancy défibrillateur
- Le compostage
- Echanges avec les habitants sur les difficultés rencontrées
- L'évolution du PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans votre quartier.

## **I Présentation du rôle des sauveteurs volontaires de proximité par les bénévoles de l'association Grand Nancy défib'**

*Par Monsieur Willy Pepino, Coordinateur de l'association*

L'association Grand Nancy Défib' est une association créée en 2007 dont le but est d'améliorer le pronostic vital des arrêts cardiaques par la mise en place d'un dispositif unique en France intégrant des citoyens volontaires. L'association recrute des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) prêts à intervenir dans leur commune en cas d'arrêt cardiaque survenant aux alentours de leur domicile. Ces SVP sont formés à l'utilisation d'un Défibrillateur Externe Automatique (DEA) et au massage cardiaque.

Une bénévole SVP depuis mars 2016 rajoute qu'il est très important d'apprendre les gestes qui sauvent. Elle rappelle que cela peut sauver des vies et que le rôle de SVP et de ses permanences ne présentent aucune contrainte. Le bénévole suivra alors une formation de 3 heures relative à l'apprentissage du massage cardiaque.

Le rôle du SVP est d'intervenir lorsqu'une personne est en arrêt cardiaque, avant l'arrivée du SAMU.

Environ 350 sauveteurs volontaires de proximité sont bénévoles sur le Grand Nancy, dont une trentaine à Vandœuvre. L'idéal serait de compter au moins un sauveteur par quartier.

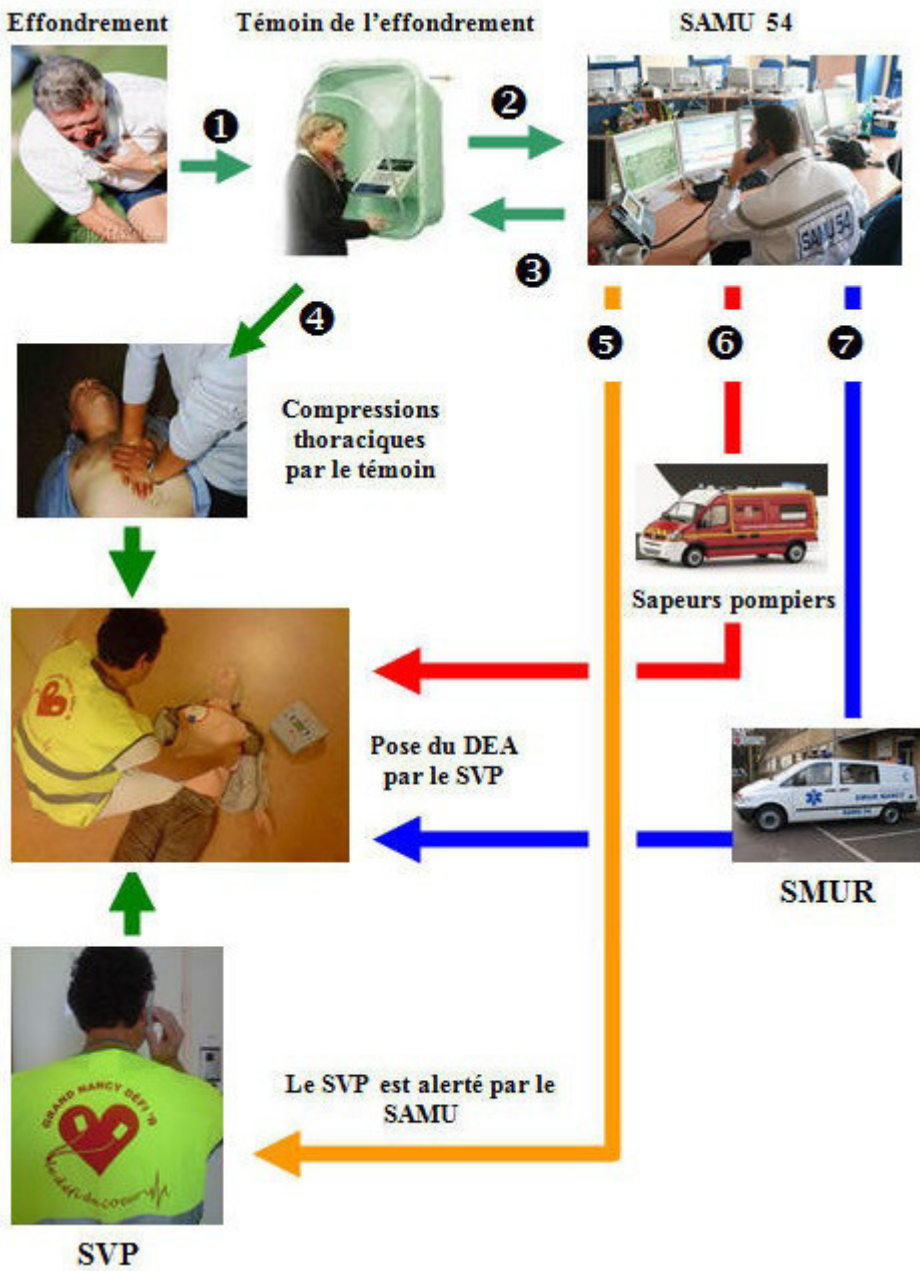
### Les communes opérationnelles :

Art Sur Meurthe / Dommartemont / Essey-lès-Nancy / Heillecourt / Houdemont / Laneuveville Devant Nancy / Laxou / Ludres / Nancy / Pulnoy / Saint Max / Saulxures / Seichamps / Vandeléville / Vandoeuvre-lès-Nancy / Villers-lès-Nancy.

Aucune intervention n'a encore eu lieu sur Vandoeuvre.

De nombreux bâtiments sont d'ores et déjà équipés de défibrillateurs. Si une personne non formée est amenée à s'en servir, un schéma à l'intérieur indique la marche à suivre et une voix prend le relais pour seconder la personne. Mais la pratique du massage cardiaque est parfois indispensable pour le bon déroulé de manipulation (apprentissage en formation).

## Comment ça marche ?



## II Le compostage et ses différentes formes

Par Thomas Borne, maître composteur à la Métropole

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les services de ramassage des déchets ne procèdent plus à l'enlèvement des déchets verts. Plusieurs solutions sont présentées afin de les utiliser de manière pratique dans le jardin.

Rappel : 5700 tonnes de déchets verts sont implantés dans les neuf déchetteries de la Métropole, 6000 tonnes de déchets verts en plus sont déposés à l'usine de Ludres.

- Les solutions

- Le paillage (couvrir le sol à l'aide de débris végétaux pour le protéger et le nourrir)

Avantages : moins de mauvaises herbes, maintien de l'humidité, hôtel à insectes naturel et moins de travail au sol.

**1 heure de paillage équivaut à 10 heures d'entretien du jardin.**

- Le compostage (décomposition naturelle de la matière organique par les micro-organismes)

Des composteurs sont mis à disposition aux habitants de la Métropole (7 rue Pierre Chalnot à Nancy):

**en bois** (600 litres ; *dimensions* : L 960 x l 870 x h 870 mm), pour un montant de **28 €\***

(au lieu de 56 €, participation du Grand Nancy à hauteur de 50 %)

**en plastique recyclé** (325 litres ; *dimensions* : L 700 x l 700 x h 820 mm), pour un montant de **18 €\***

(au lieu de 36 €, participation du Grand Nancy à hauteur de 50 %)

- La tonte mulching : technique de tonte à l'aide d'une tondeuse électrique spécifique évitant le ramassage de l'herbe.

Avantages : Moins de tontes, gain de temps, moins de mauvaises herbes et une pelouse en meilleure santé.

- Les tontes

Particularités : hautement fermentescible, volume important à gérer sur une courte période

Solutions : La hauteur de coupe (plus on tond haut et moins l'herbe poussera vite), la tonte mulching, le paillage, le compostage, la déchetterie.

- Les feuilles mortes

Particularités : très bon structurant, riche en carbone, volume important à gérer sur une courte période.

Solutions : la tonte mulching, le paillage, le compostage, la déchetterie.

- Les branchages

Particularités : très bon structurant, riche en carbone, volume important à gérer, se composte facilement sans broyer.

Solutions : L'aménagement paysager, le paillage, le compostage, le bois de chauffage, la déchetterie.

- Les haies de thuya et de cyprès

Particularités : se composte facilement, volume très important à gérer sur une courte période, de grosses sections difficiles à gérer.

Solutions : Le paillage, la déchetterie.

## **RAPPEL**

**Le brûlage des déchets verts est strictement interdit (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011) et peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.**

Pour les personnes souhaitant devenir maître composteur et relayer l'information sur la bonne gestion des déchets, vous pouvez contacter Monsieur Borne à l'adresse suivante : [thomas.borne@grand-nancy.org](mailto:thomas.borne@grand-nancy.org)

Un riverain demande si la cendre de bois est bénéfique pour le jardin. Monsieur Borne répond que c'est une très bonne alternative, à condition de ne pas dépasser les 100 grammes de cendres par m<sup>2</sup>.

Il est demandé également pourquoi le compostage collectif ne peut-il pas être mis en œuvre dans le quartier ? Il existe 20 sites de comptages sur la Métropole et le compostage partagé n'est réservé qu'aux déchets de cuisine, en général pour les pieds d'immeuble.

Monsieur Borne rappelle qu'un composteur doit être vidé une fois par an pour une utilisation optimale.

## **III Echange avec les habitants :**

- **Espaces verts**

Le parking situé devant le n°66 rue Charles Gounod n'est pas assez entretenu : il est envahi de mauvaises herbes et le mur qui a été construit récemment est déjà en friche. Les habitants demandent à ce que les espaces verts interviennent rapidement et de manière durable.

Monsieur le Maire s'engage à faire intervenir une équipe dès le lendemain pour débroussailler.

Allée Erik Satie : Beaucoup trop de ronces ressortent le long de la voie ferrée.

Mais cet endroit est privé : il appartient à RFF, Réseaux Ferrés de France. Pour rappel, le service des espaces verts avait déjà procédé à un nettoyage complet de la partie du terrain appartenant à la ville en septembre 2015.

- **Circulation**

Un habitant demande à ce qu'un sens interdit supplémentaire soit installé rue César Franck. En effet, l'idéal serait d'en avoir un deuxième face au n°19 pour éviter le nombre encore trop élevé de véhicules circulant en sens interdit.

Il est également demandé de repeindre l'indication zone 30 au sol pour une meilleure efficacité.

Philippe Poncelet rappelle le problème récurrent du quartier : de nombreux véhicules passent par les Cheminots Lorrains pour rentrer chez eux ou pour gagner du temps. L'idéal serait de dissuader ces automobilistes, ce qui réduirait la circulation d'au moins de moitié dans le quartier. Une voie piétonne pourrait alors être créée pour mettre en valeur ce quartier résidentiel.

Manu Donati émet l'idée d'installer un panneau « sens interdit sauf riverains » (après le casse autos) comme dans la rue Champmartin, afin de diminuer légèrement le nombre de voitures traversantes.

La sortie du quartier des Cheminots Lorrains sur l'avenue Jeanne d'arc reste très problématique : du fait de l'augmentation de la circulation dans la rue Jeanne d'Arc, les habitants éprouvent de grandes difficultés à rentrer ou sortir du lotissement car les véhicules s'arrêtent au milieu du carrefour qui devient de plus en plus dangereux, lors des heures de pointe sur l'avenue Jeanne d'Arc. Il serait souhaitable d'envisager un nouveau mode de fonctionnement des feux tricolores pour permettre une meilleure fluidité sur l'avenue, pour pouvoir accéder au lotissement plus facilement.

Philippe Poncelet rappelle qu'une étude avait été demandée à la Métropole dans le but d'améliorer la circulation dans ce quartier et permettre aux riverains de pouvoir y circuler sans problème. Une relance va être faite auprès du service compétent. Cela ne s'avère pas si simple, compte tenu de la forte circulation à cet endroit (qui a été malgré tout améliorée suite à la pacification de la rue Jeanne d'Arc).

- **Fibre optique**

Jean-Paul Carpena informe les habitants que la ville devrait être fibrée totalement d'ici la fin de l'année 2017 (fibrage horizontal). Il ne restera plus que la liaison entre le boîtier et la maison ou l'appartement à faire.

Aujourd'hui en pratique seul l'opérateur Orange peut être choisi. On espère voir la situation évoluer dans le futur.

- **Divers**

Plusieurs habitants remarquent ne pas recevoir le magazine municipal, pourtant distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Un rappel sera fait à la Poste.

Demande de rallongement du terre plein central lorsqu'on tourne à gauche vers le magasin Saveurs d'orient. Lorsque des véhicules tournent, ils empêchent les véhicules suivants d'avancer.

Jean-Paul Carpena rappelle que le terre-plein central à cet endroit sert de zone de sécurité pour les piétons qui traversent.

#### **IV Le Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire rappelle que la configuration du quartier est différente en fonction des rues. Il est donc très difficile de définir un Plan Local d'Urbanisme qui convienne à tous. Une cohérence doit être étudiée.

Une réunion PLU pourra être organisée. Les extensions des constructions ne peuvent pas être interdites, mais des restrictions peuvent être définies pour le bien-être de tous.

Un riverain souhaiterait que les habitants concernés par un projet de construction à proximité de chez eux soient informés en amont afin de dialoguer et d'éviter les « mauvaises surprises ».

Jean-Paul Carpena répond qu'il est impossible d'informer le voisinage. En revanche, tous les permis de construire sont affichés en mairie. La municipalité fait malgré tout en sorte que le dialogue soit favorisé au maximum avec les personnes qui sont proches géographiquement du chantier.

## **VI Aménagement de l'espace Bizet**

La serrurerie actuelle va être détruite prochainement pour y construire une zone artisanale. Début des travaux : fin 2016, pour une durée de 18 mois. En effet, le permis de construire a été accepté. La prochaine étape consistera à détruire le centre commercial Jeanne d'Arc, une fois le propriétaire expulsé.

Une demande a été formulée auprès du ministre de la ville afin d'anticiper dans le cadre de la rénovation urbaine. L'idée est de désenclaver le quartier Vand'Est et ouvrir quelques petits commerces de proximité.

En conclusion, Monsieur le Maire invite les personnes présentes à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Faire intervenir une équipe pour enlever les mauvaises herbes et ronces sur le parking rue Charles Gounod → visite sur place faite le 17-11-16 et informations transmises à la Métropole pour intervention	Cabinet du Maire	17 novembre 2016
Etudier la demande d'un second sens interdit rue Charles Gounod.	Cabinet du Maire	Visite sur place avec le riverain le 21/11/16
Repeindre l'indication zone 30 au sol dans la rue César Franck.	Cabinet du Maire	Visite sur place avec le riverain le 21/11/16
Demander une étude à la Métropole pour une meilleure entrée/sortie dans le quartier des Cheminots (rue Chabrier)	Service Relations Ville/Métropole	Le plus tôt possible
Rappeler à La Poste de bien veiller à distribuer les 54500 dans toutes les boîtes aux lettres	Service Communication	Demandé le 16/11/16
Définir une date pour travailler sur le PLU	Services démocratie participative et urbanisme.	Le plus tôt possible